



# L'AGENDA 21 LOCAL DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA HAUTE GIRONDE



**RAPPORT D'ACTIVITÉS – ANNÉE 2006**

*Partageons notre avenir !*

**En partenariat avec le Conseil Général de la Gironde**



**Syndicat Mixte du Pays  
de la Haute Gironde**

*Maison des Services au Public  
32, Rue des Maçons - BP 134  
33391 BLAYE cedex*

*Tél : 05 57 42 68 90 - Fax : 05 57 42 68 91  
e-Mail : [pays.haute.gironde@wanadoo.fr](mailto:pays.haute.gironde@wanadoo.fr)*

**Contact : Sébastien ROUAUD  
Janvier 2007**

Le Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde s'est engagé dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Agenda 21 local, dans le cadre de l'appel à projet lancé par le Conseil Général de la Gironde en mars 2005. Ce rapport d'activités présente l'état d'avancement de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 local et des actions entreprises durant l'année 2006 et les perspectives pour l'année 2007.

# 1. Publicisation du lancement de l'Agenda 21

## Modes de communication effectués auprès des acteurs/partenaires et de la population

L'élaboration de l'Agenda 21 du Pays de la Haute Gironde a fait l'objet de mesures de publicité dès le lancement de la démarche mi-2005.

La publicisation autour de l'Agenda 21 s'est intensifiée en 2006 avec :

- la **mise en ligne du site Internet de Pays** en juin dernier, avec notamment la création d'une rubrique exclusivement dédiée à l'Agenda 21 du Pays (annexe 1 - page du site Internet du Pays),
- **l'édition de la lettre de Pays** distribuée à l'ensemble des ménages de la Haute Gironde (environ 30 000 ménages) qui comprend une double-page centrale sur le Développement Durable (annexe 2 - lettre de Pays),
- la **tenue de réunions publiques** associant la population à l'élaboration de l'Agenda 21 du Pays ou à des actions du Pays s'inscrivant dans ce cadre (soirée de lancement de l'Agenda 21 en mars, forum participatif sur la formation en avril, soirée de remise des prix dans le cadre de l'appel à projets pour les jeunes en septembre, temps fort du Conseil de Développement en novembre,...), **via la presse locale** (voir la revue de presse jointe au bilan d'activités).
- la **lettre mensuelle d'informations du Pays** (annexe 3 - numéro 11 de février 2006 / annexe 4 - numéro 12 de mars 2006 / annexe 5 - numéro 13 de mai 2006).

Ce document est transmis à plus de 200 destinataires, à la fois par courrier à l'ensemble des maires du Pays, à la fois par mél aux Présidents et techniciens des Communautés de communes, aux membres du Conseil de Développement, aux membres du Conseil de Formation, à nos partenaires institutionnels (Préfecture, Sous-Préfecture, Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général, SMIDDEST, SMICVAL...), aux acteurs de notre territoire (OT, CFM de Haute Gironde, Conservatoire de l'Estuaire, ADAR, ANPE, CMS, Syndicats viticoles, presse, ...) ou intervenant sur son périmètre (IDDAC, Ligue de l'Enseignement, CCI, CMA...), à d'autres territoires voisins (Pays Libournais, Pays Médoc, Pays Entre Deux Mers,...), ...

## 2. Organisation du pilotage du projet

**Nom et statut de l'élu référent :** Jan Gausсен, Président du Syndicat Mixte du Pays de la Haute Gironde

**Nom et statut du référent administratif :** Sébastien Rouaud, DGS/Chef de projet Pays

**Temps passé par le référent administratif de l'Agenda 21, en équivalent temps plein (annexe 6 - copie des bulletins de salaire) :** temps plein

**Composition du comité de pilotage (nom et statut des membres)**

Le Comité de Pilotage général de l'Agenda 21 a un rôle de coordination général de l'Agenda 21. Il est composé :

- de l'élu référent Agenda 21
- des membres du Bureau du Syndicat Mixte (à savoir : les 5 Présidents des CDC, les Vices Présidents du Syndicat Mixte et M. Bournazeau, Conseiller Régional et Vice-Président de la CCE).
- de 2 représentants du Bureau du Conseil de Développement
- du référent administratif Agenda 21 du Pays
- des autres membres de l'équipe du Pays
- des Conseillers Généraux
- des référents administratifs Agenda 21 des CDC (pour les CDC engagées dans une démarche Agenda 21)
- du Conseil Général 33
- et de partenaires institutionnels (CAF, DIREN, ADEME, ...)

En fonction des thèmes et des actions menées, des comités de pilotage plus spécifiques seront mis en place, associant les partenaires compétents dans le domaine (interne et externes au territoire), les financeurs, les usagers le cas échéant, ...

Le comité de pilotage général est composé des membres suivants :

Monsieur	GAUSSEN	Jan	Président du Pays de la Haute Gironde Référent Agenda 21
Monsieur	PLISSON	Philippe	Vice Président du Conseil Général de la Gironde en charge du Développement Durable
Monsieur	LONGO	Daniel	Vice-Président du Pays de la Haute Gironde
Madame	CHEVRIER	Marie-Paule	Vice-Présidente du Pays de la Haute Gironde
Monsieur	LUTARD	Gérard	Vice-Président du Pays de la Haute Gironde

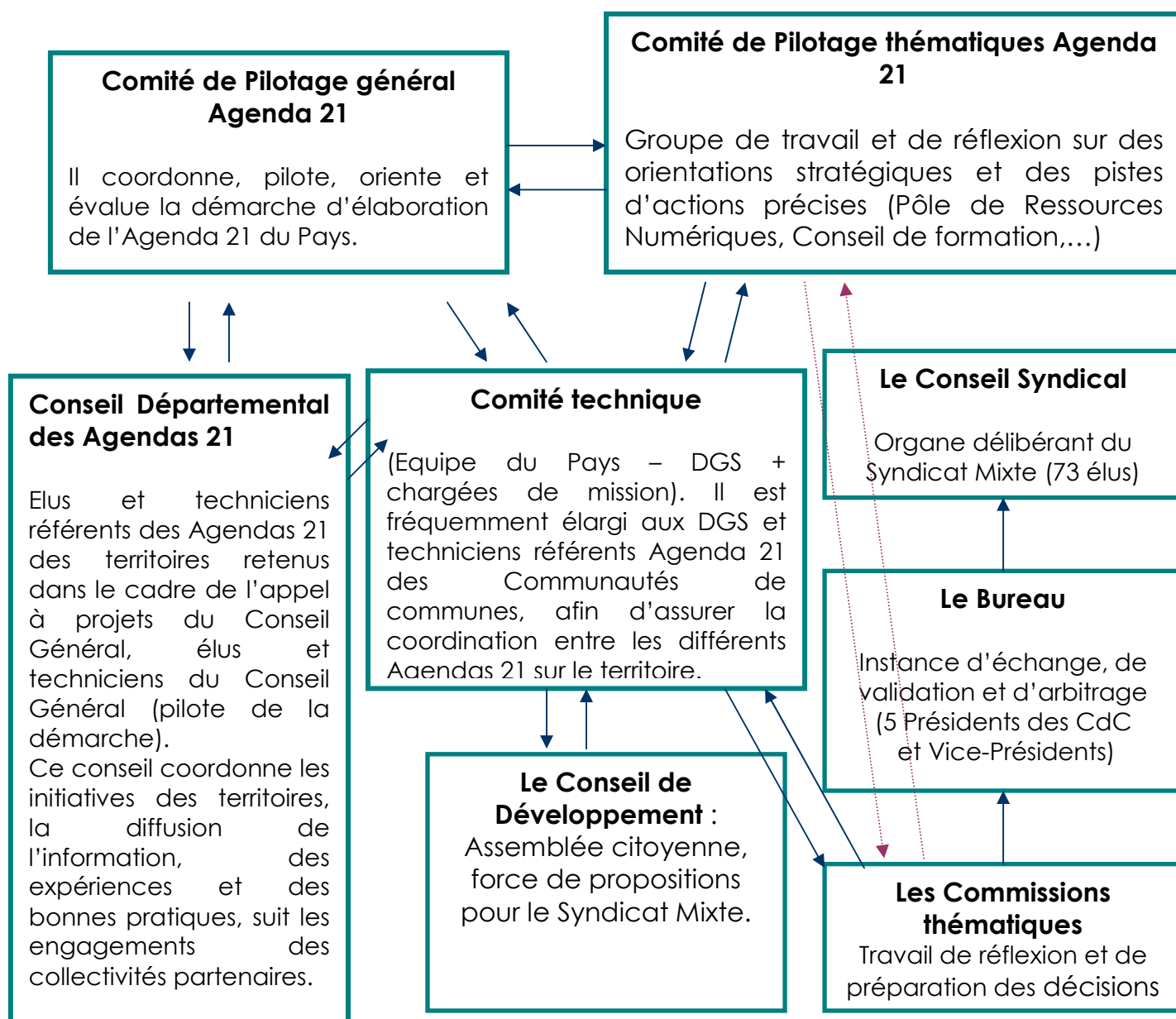
Monsieur	ROUAUD	Sébastien	DGS/chef de projet Pays, référent technique Agenda 21
Mademoiselle	BODEI	Magali	Chargée de Mission « Economie et Social
Mademoiselle	HUART	Elise	Chargée de mission « Tourisme et Environnement »
Mademoiselle	LALANDE	Eve	Chargée de mission « Culture et TIC »
Monsieur	LACOSTE	Guy	Président de la Communauté de Communes du canton de Blaye
Madame	POUGET	Valérie	DGS Communauté de Communes du canton de Blaye
Monsieur	SOU	Bernard	Président de la Communauté de Communes du canton de Bourg
Monsieur	GANTCH	Sébastien	DGS Communauté de Communes du canton de Bourg
Monsieur	RAIMBAULT	Matthieu	Référent technique Agenda 21 Communauté de Communes du canton de Bourg
monsieur	MABILLE	Christian	Président de la Communauté de Communes du Cubzaguais
Monsieur	BERTAUD	Nicolas	DGS Communauté de Communes du Cubzaguais
Madame	MARTIN	Sylvie	DGS Communauté de Communes de l'Estuaire
Monsieur	RENARD	Alain	Président de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Savin Conseiller Général
Monsieur	BERTEAU	Cyril	DGS Communauté de Communes du Canton de Saint-Savin
Monsieur	CRECHET	Michel	Sous-Préfet de Blaye
Monsieur	COUDESFEYTES	Jean-Michel	Chef de Service - DIREN
Madame	ORTIZ	Pascale	Chargée de mission - DIREN
Monsieur	ROUSSET	Alain	Président du Conseil Régional d'Aquitaine
Monsieur	COURTADE	Philippe	Service Environnement
Madame	BIENES	Cécile	Conseil Régional d'Aquitaine
Monsieur	MADRELLE	Philippe	Président du Conseil Général de la Gironde
Monsieur	MAUGEIN	Jacques	Conseiller Général du canton de Saint-André-de Cubzac
Monsieur	JEANJEAN	Max	Conseiller Général du canton de Bourg
Monsieur	LIMINIANA	Vincent	Conseiller Général du canton de Blaye
Madame	CHABAUD	Julie	Mission Agenda 21
Monsieur	HENRY	Christophe	M.C.C.D.D.
Madame	PERTUIS	Christine	Directrice du Développement Territorial
Monsieur	BOCQUET	Rodolphe	Délégué Régional de l'ADEME
Monsieur	FAVREAU	Gilles	Chargé de mission à L'ADEME
Monsieur	ZIMMERMANN		Directeur CAF
Monsieur	MIRANDE		Conseiller Territorial CAF
Monsieur	QUERAL	Michel	Délégué Conseil de Développement

Il s'est réuni à deux reprises cette année :

- le 8 mars 2006 : présentation de la méthodologie Agenda 21 du Pays et des actions d'accompagnement (appel à projets, prévention sur les économies d'énergie pour les publics en difficultés, ...),
- le 12 juillet 2006 : bilan des actions mises en place, annonce des actions menées lors du deuxième semestre de l'année.

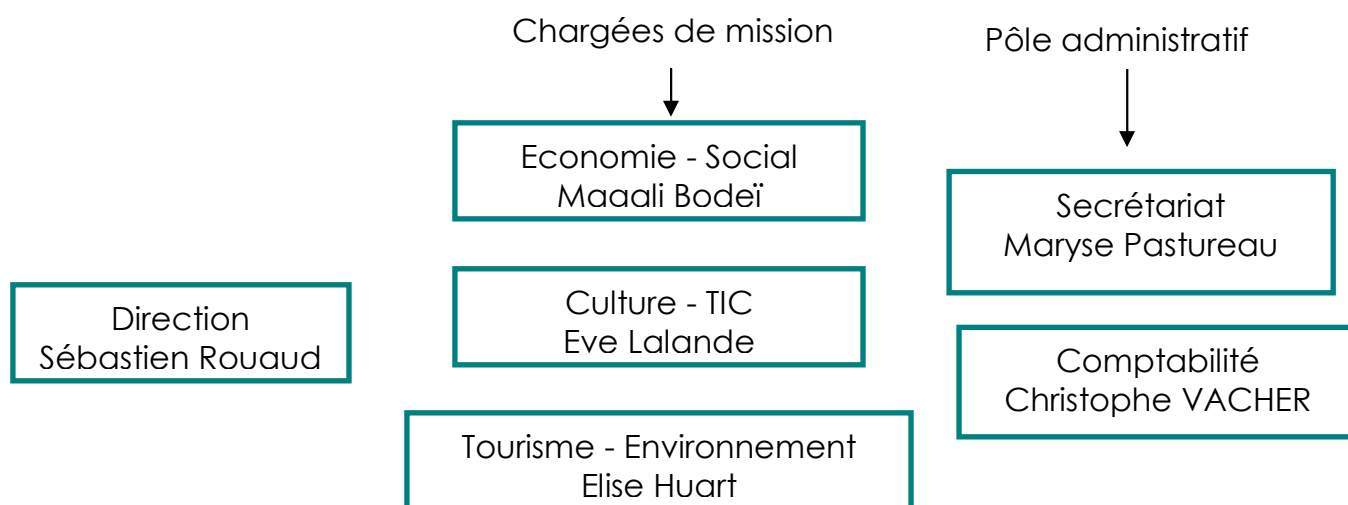
## Organisation du pilotage et de la concertation interne mises en place

### Coordination interne et externe du projet Agenda 21



## Moyens techniques et financiers mobilisés pour l'élaboration de l'Agenda 21

### ➤ L'équipe du Syndicat Mixte :



Jusqu'à présent, chaque action était menée par un chargé de mission spécifique. Afin de répondre aux objectifs de l'Agenda 21, l'organisation interne du Syndicat Mixte est envisagée de manière beaucoup plus transversale.

Une réunion d'équipe mensuelle a été mise en place pour une meilleure connaissance et appropriation des projets par l'ensemble des techniciens du Syndicat. Ces réunions sont animées par le DGS, référent technique Agenda 21.

D'autre part, tous les mois et demi, des rencontres sont organisées entre les Directeurs des Communautés de communes (y compris la CdC de Saint-Savin qui mène un Schéma d'Aménagement et de Développement Durable, sans avoir pour autant répondu à l'appel à projet du Conseil Général) et l'équipe du Pays pour se coordonner, échanger sur les projets des uns et des autres et la méthodologie d'élaboration des différents Agendas 21 en cours sur le territoire, partager les expériences et les informations.

### Détail des postes de personnel

Poste	Durée	Salaire mensuel total Salaire brut + charges + régime indemnitaire	Coût Total 2006
DGS	12 mois	3 427	42 226
Chargé de mission Tourisme	10 mois	2 865	28 672
Remplacement CM Tourisme	2 mois	2 461	4 922
Chargé de mission Economie/Social	12 mois	3 285	39 420
Chargé de mission Culture (mise à disposition par la Ligue de l'Enseignement jusqu'au 31/12/2006)	10 mois	494	4 940
Responsable financier et administratif	12 mois	2 189	26 265
Secrétariat Administration Générale	12 mois	2 174	26 088
<b>TOTAL</b>			<b>172 533</b>

## **Partenariats publics et/ou privés générés et leur objet général (Points forts et difficultés rencontrées)**

Il est indispensable de sensibiliser en permanence la population, et particulièrement les plus jeunes (ce sont eux « qui feront le monde de demain ! »), aux enjeux locaux et planétaires du Développement Durable.

C'est pourquoi au cours de cette année, ont été mises en place de nombreuses actions en lien avec le « monde éducatif » :

- Appel à projets en faveur des jeunes lancé par le Pays pour les collectivités, associations et établissements scolaires (écoles primaires et maternelles, collèges, lycées et organismes de formation (CFA, MFR,...) qui souhaitent mener des actions d'animation et de sensibilisation sur le développement durable en général ou sur des enjeux thématiques plus précis (la valorisation des déchets, la préservation de la ressource en eau, l'écocitoyenneté,...).
- Forum participatif sur l'éducation et la formation en Haute Gironde, à l'initiative du Conseil de formation. Ce forum a réuni des représentants des services de l'Etat (Rectorat, Inspection Académique,...) et des collectivités compétentes dans ce domaine (Conseil Régional pour les lycées et la Formation Professionnelle, Conseil Général pour les collèges), des responsables d'établissements scolaires, des enseignants, des parents et enfants, des services annexes (CIO, Mission Locale, ...), des élus et techniciens locaux,...
- Temps fort du Conseil de Développement sur le Développement Durable avec notamment plus de 200 élèves, de la maternelle au baccalauréat professionnel, qui ont participé aux animations de sensibilisation au Développement Durable proposées par les associations partenaires (Ligue de l'Enseignement (Exposition et débat-échange sur le Développement Durable et plus particulièrement sur la préservation de la ressource en eau) ; Réseau Graine Aquitaine (jeu de rôle « Planète précieuse ») ; association Envieronnements (jeu de rôle sur le tri des déchets, à partir d'un supermarché reconstitué)). Mais également des ateliers d'échanges qui ont réuni une soixantaine de personnes, en partenariat avec le SMEGREG, le CREAQ, la CRESS..., des associations et des acteurs du territoire (AMAP de Saint-André de Cubzac, collectif d'associations d'insertion de la Haute Gironde, ...). Voir le document de communication joint en annexe.

### Points forts :

- La diffusion, via ces manifestations et animations, d'un message « durable » au plus grand nombre
- La forte mobilisation de la « communauté éducative ». Dans le cadre de l'appel à projets, 6 projets « scolaires » ont été retenus, dont

certaines concernent plusieurs classes voire l'ensemble de l'établissement. Près de 300 personnes ont participé au forum participatif sur la formation et l'éducation en Haute Gironde ; près de 200 élèves aux animations du « temps fort » du Conseil de Développement.

- L'intérêt prononcé des jeunes pour les questions autour du développement durable, dès lors qu'elles sont abordées de façon plus « ludique », moins scolaires et en lien direct avec leur environnement immédiat
- L'établissement d'un lien entre les actions à l'initiative du Pays et les projets internes à chaque établissement scolaire ; la mise en perspective d'un certain nombre d'enjeux de développement durable, au-delà du cadre scolaire de l'établissement...
- Une première prise de contact et la création d'habitudes de travail en commun entre les collectivités et le « monde éducatif ».

#### Points faibles :

- Faible lisibilité de l'action du Pays, malgré une large communication autour de ces manifestations (notamment pour le « temps fort » du conseil de développement, où les classes ont participé aux animations sans vraiment savoir qui en était l'organisateur - comportement de « consommateurs » d'une animation). Mais, l'essentiel est ailleurs : l'objectif d'information et de sensibilisation est atteint.
- Difficulté à évaluer l'impact de ces actions.

D'autres « chantiers partenariaux » ont été poursuivis ou engagés cette année, dans les domaines suivants:

- Le développement économique, et notamment l'artisanat et le commerce, en lien avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde. Le 13 février 2007, a été signée une convention de partenariat avec la CMA33, pour mener des actions sur les thématiques suivantes : création/transmission/reprise/développement des TPE/PME locales ; création d'outils d'information et de veille (évolutions législatives, formation, réunions, veille technologique « durable »,...) sur la situation de l'artisanat en Haute Gironde (lettre de l'artisanat) ; mise en place de groupes de réflexion participatifs (avec les entreprises du territoire) sur des thèmes qui restent à définir (territoire expérimental)
- La culture, et notamment la lecture publique, avec la création d'ateliers co-pilotés par le Pays et les CDC, à l'origine de nombreux « chantiers » ouverts en lien avec les professionnels et bénévoles du secteur (IDDAC, BDP, bibliothèques,...)

- L'oenotourisme avec les professionnels du tourisme (CDC, OTs, restaurants,...) et de la viticulture (syndicats viticoles, châteaux,...), via l'opération « Destination Vignobles ».

### 3. La méthodologie : la participation et la transversalité

**Politique de concertation menée, y compris avec la société civile, pour l'élaboration de l'Agenda 21 local (*Points forts et difficultés rencontrées*)**

- Soirée de lancement de l'Agenda 21 du Pays - 21 mars 2006, à Civrac de Blaye : présentation de la méthodologie Agenda 21 et des actions « phares » prévues pour 2006, en présence d'associations, d'habitants, d'élus (plus de 80 personnes).
- Temps fort du Conseil de Développement - 17 novembre 2006 (voir programme joint en annexe) : plus d'une soixantaine de personnes présentes aux ateliers de débat et d'échanges.
- Réunions internes :
  - Présentation et validation de la méthodologie Agenda 21 du Pays en Conseil syndical le 21 février 2006
  - Réunions de Bureau du Pays toutes les trois semaines et du Conseil syndical tous les deux mois : information sur les « actions phares » mises en œuvre par le Pays et validation de leurs principales étapes (ex. validation des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets de sensibilisation des jeunes au développement durable en direction des établissements scolaires et associations)
  - Réunions techniques d'échanges d'information, de concertation, de mise en cohérence des projets, entre les DGS des CDC et l'équipe du Pays. A raison d'une réunion tous les mois et demi.
- Difficultés rencontrées :
  - Le projet de Grand contournement autoroutier de Bordeaux (une réflexion sur le transport à la demande a d'ailleurs été engagée en 2006 au niveau du Pays et se poursuit actuellement) et le débat autour de la question du coût des déchets (SMICVAL) ont fortement interféré sur la démarche Agenda 21 initiée par le Pays. Il est très difficile de faire passer un message « durable » auprès de la population, lorsque cette dernière est directement concernée par le tracé d'une telle infrastructure autoroutière ou le coût des déchets impacte aussi fortement le budget des ménages.  
Sur ces deux questions, la mobilisation de la population de la Haute Gironde a été très forte (constitution de collectifs, manifestations, réunions d'information et de débat,...).

## Éléments d'articulation avec la démarche engagée par le Conseil Général de la Gironde

Ligne transversale	<i>Ce qui a été fait en interne et pour les habitants et partenaires, quels projets, quels acteurs internes et externes sont concernés ; points forts et difficultés rencontrées</i>
Service Public	<p>① Convention de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Gironde : point « accueil services » pour les immatriculations en ligne des créations d'entreprises au Pays (ouverture courant 2007) ; délocalisation des formations de la Chambre (stage de pré-installation, ...); accompagnement coordonné Chambre/CDC/Pays des porteurs de projets de création, développement, transmission et reprise d'entreprises ; mise en place d'ateliers d'échanges et de réflexion sur des filières, des enjeux prioritaires dans le cadre d'une démarche participative associant les entreprises du territoire, les clubs et associations, les acteurs d'une filière,...</p> <p>A venir en 2007 une convention similaire avec la CCI de Bordeaux.</p> <p>Acteurs internes et externes : Pays, CDC, CMA33, CCIB, club d'entreprises, entreprises,...</p> <p>Points forts : rapprocher les services aux entreprises du terrain, conforter le partenariat avec la CMA33, associer les entreprises du territoire à la démarche Agenda 21 du Pays,...</p> <p>② Création du site Internet de Pays : plateforme de services de proximité (A3PA) associée à SPL.fr ; syndication de la base de données régionales sur le tourisme (SIRTAQUI) permettant d'avoir accès à l'offre régionale, départementale et locale (hébergements, produits et sites touristiques, manifestations,...) et renseignées par les OTs du territoire et le Pays, lien vers les sites des autres collectivités, extranet, ...</p> <p>Acteurs internes et externes : Pays, CDC, OTs, syndicats viticoles,...</p> <p>Points forts : outil promotionnel, d'informations et de travail partagé de qualité</p> <p>Points faibles : lourdeur de l'actualisation du site en terme de temps et de charge de travail, absence d'utilisation de l'extranet,...</p>

	<p>③ Forum de la formation (voir précédemment)</p> <p>Points forts : forte mobilisation du monde éducatif et des parents, consensus sur l'état des lieux et les besoins en terme de formation,...</p> <p>Points faibles : absence de formations post-bac, la « non » prise en compte par les instances décisionnelles des besoins locaux (Rectorat, CRA, ...)</p> <p>④ Etude sur la mise en place d'une expérimentation pour la création d'une offre nouvelle de services de transport à la demande (étude en cours)</p> <p>Points forts : offrir une alternative nouvelle au « tout routier » dans un contexte difficile (projet de Grand contournement Autoroutier de Bordeaux)</p> <p>Points faibles : absence pour l'instant de concertation avec la population sur ce dossier, le Pays ne peut être qu'une force de proposition (le CG restant MO du transport interurbain)...</p>
Citoyenneté et participation	<p>① Temps fort du Conseil de Développement (voir précédemment)</p> <p>Points forts : évaluation très positive des animations en direction des scolaires (près de 200 scolaires y ont participé), création de partenariats (CRESS, SMEGREG, association d'insertion du territoire,...)</p> <p>Points faibles : difficulté à mobiliser le Conseil de développement en dehors de quelques membres du Bureau,...</p> <p>② Appel à projets « Développement Durable, jeunes, innovation et écocitoyenneté » (voir note jointe en annexe)</p> <p>Points forts : identification des projets en direction des jeunes et des publics en difficultés sur le territoire, création d'un « mini-réseau », identification du Pays comme « centre de ressources et d'informations »,...</p> <p>③ Edition d'une lettre de Pays (voir précédemment et exemplaire joint), avec une double page centrale sur le développement durable annonçant notamment l'opération « Stop Pub » (distribution de 10 000 autocollants « Stop Pub » dans les mairies du territoire - 1/3 des ménages de Haute Gironde)</p>

<p>Développement solidaire et responsable des Territoires</p>	<p>① Programme Local de l'Habitat (voir note jointe) Le PLH est au stade de validation de son programme d'actions par les CDC.</p> <p>Points faibles : Un certain nombre d'actions devraient être retirés du programme, compte tenu de leur coût disproportionné par rapport aux moyens financiers du Pays et des CDC, et de démarches engagées par d'autres partenaires et notamment le Conseil Général (ex. EPFL). Un travail de refonte du PLH et un temps d'appropriation seront encore nécessaires en 2007, avant sa validation définitive.</p> <p>② Action de prévention sur les économies d'eau et d'énergie pour les publics en difficultés, en partenariat avec le CREAQ et les travailleurs sociaux du territoire (CDC, CMS, associations d'insertion et caritatives,...) : information et sensibilisation des travailleurs sociaux, ateliers avec des ménages identifiés par les travailleurs sociaux (sensibilisation sur les gestes simples à faire au quotidien au quotidien, démonstration de matériels économes en eau et énergie,...)</p> <p>Points forts : diffusion de l'information via des relais tels que les travailleurs sociaux, bon retour par rapport aux ateliers, relance de travailleurs sociaux pour poursuivre la démarche (acquisition de pack de matériels économes à mettre à disposition des ménages,...)</p> <p>Points faibles : fréquentation disparate d'un canton à un autre,...</p> <p>③ Schéma de développement des infrastructures économiques à l'échelle du Pays, en lien avec les 5 CDC, en réponse à l'appel à projets du Conseil Général</p> <p>Points forts : temps de concertation et d'échanges entre les CDC sur leurs projets et leur(s) vision(s) du développement économique de la Haute Gironde</p> <p>④ Regroupement des antennes IDDAC et BDP, au sein d'un Pôle de ressources culturelles de Pays, à Civrac de Blaye (réflexion en cours)</p> <p>⑤ Etude pour la création d'un Pôle de Ressources Numériques en Haute Gironde (en cours)</p>
---	---

## **Cohérence de l'action publique (*Points forts et difficultés rencontrées*)**

Le travail d'évaluation des Contrats avec les partenaires (Contrat de Pays,...) a été engagé avec les CDC et les porteurs de projets concernés. Il se prolongera en 2007.

Points forts :

- La méthodologie a été validée au niveau du Pays et les outils existent : grille d'évaluation du Contrat de Pays, grille d'évaluation du projet de territoire définie dans le cadre de la charte de Pays,...
- L'évaluation est une condition nécessaire en vue de la renégociation des futurs contrats avec les partenaires

Difficultés rencontrées :

- La difficulté à consacrer du temps à l'évaluation, dont l'intérêt n'est parfois pas très bien perçu par les élus (l'évaluation se faisant au détriment de l'action immédiate, alors qu'elle a pour objectif de « bonifier » l'action)

## **Bilan de l'état d'avancement de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 local (*étapes franchies en 2006 - Points forts et difficultés rencontrées*)**

Etapes franchies en 2006 :

- Sensibilisation interne et externe
- Actions « pilote » et suivi des actions engagées
- Travail préalable à un « diagnostic - évaluation de l'action - réorientation du projet de territoire » (élaboration d'un pré-diagnostic par ligne transversale, rencontre de chaque DGS de CDC pour poser les bases d'un « diagnostic -évaluation » de l'action menée depuis l'adoption de la Charte de Pays en 2003). Reste à faire partager ce travail avec la population et les acteurs du territoire au cours de l'année 2007. C'est la perspective de la renégociation des Contrats avec les partenaires qui a incité à engager cette réflexion.

## **4. Evaluation partagée**

**Politique d'évaluation menée par la collectivité (voir cohérence de l'action publique)**

#### 4.1. Evaluation au regard des finalités et des principes d'actions de l'Agenda 21 de la Gironde

Finalités	Intégration 2006 1 à 5	Intégration 2007 1 à 5	Pistes d'amélioration
Satisfaction des besoins fondamentaux des girondins	3	3	
Développement équilibré, solidaire et responsable du territoire girondin	3	4	
Solidarité entre les territoires et les générations	2	3	Prendre davantage en considération la dimension intergénérationnelle
Préservation et valorisation des ressources naturelles et culturelles	3	4	Prendre davantage en considération la préservation et valorisation des <u>ressources naturelles</u>
Dynamique citoyenne et sens de l'action collective	3	4	Intensifier les « points de rencontre » avec la population (diagnostic partagé)  Remobiliser le Conseil de Développement
Innovation et changement des pratiques individuelles et collectives	2	3	

Principes d'action	Intégration 2006 1 à 5	Intégration 2007 1 à 5	Pistes d'amélioration
la concertation	3	3	
la transversalité	4	4	
la prise en compte de la dimension temporelle	2	2	
le pragmatisme et l'évaluation	2	4	
le principe de responsabilité	3	3	
le primat au service public	3	3	
l'accent sur l'éducation	3	3	
la prévention	1	2	
l'approche territoriale et la contractualisation	4	5	
le partenariat	4	5	
l'équité	3	3	
la solidarité	3	3	

*NB : 1 = peu pris en compte ; 2 = pris en compte indirectement ; 3 = pris en compte comme objectif explicite ; 4 = pris en compte comme objectif explicite et mesuré soit quantitativement, soit qualitativement ; 5 = pris en compte comme objectif explicite et mesuré quantitativement et qualitativement*

## 5. Démarche envisagée en 2007

- Démarche d'élaboration de l'Agenda 21 : Etapes 2007

- Mobilisation interne

- Comité de pilotage/ réunion Comité technique interne élargi aux DGS CDC

- Mobilisation des acteurs locaux

- Groupes de réflexion dans le cadre du partenariat avec la CMA33 (envisager un élargissement à la CCIB), en lien avec les CDC et en associant les clubs et associations d'entreprises du territoire

- Poursuite des ateliers autour de la lecture publique avec les partenaires de ce secteur (bibliothèques (professionnels, bénévoles), BDP, CG,...)

- Organisation d'Assises de Pays en septembre 2007 (fonctionnement et projet (ateliers de débat et d'échanges sur le projet du Pays en fonction des lignes transversales retenues dans le cadre de l'Agenda 21)

- Séminaire dans le cadre de l'étude pour la création d'un Pôle de ressources numériques en Haute Gironde

- Partenariats (en précisant leur objet)

- CMA33 et CCIB – artisanat et commerce – mise en place d'actions communes en matière de, création, développement, transmission et reprise d'entreprises. Groupes de réflexion sur des thématiques ou des filières identifiés comme prioritaires.

- BDP/IDDAC – création d'un Pôle de ressources culturelles de Pays

- DRDJS/IDDAC/associations Permis de jouer et CLAP/Rock School Barbey/CDC/Pays : Scènes croisées (tremplin Jeunes de musiques actuelles à Marcillac, le 17 mars 2007), convention de partenariat pour des manifestations communes aux 5 CDC du Pays, convention d'accueil d'une compagnie de cirque moderne « La famille Morallès » avec un travail en lien avec les CDC (CLSH, PIJ,...) pour des ateliers pédagogiques autour du cirque

- Syndicats viticoles/CDC/OTs : opération Destination Vignobles – développement de l'oenotourisme en Haute Gironde

- Associations (Oxygène, Conservatoire de l'Estuaire,...), établissements scolaires (collège Vauban à Blaye) – appel à projets (2<sup>ème</sup> session)

- Cohérence de l'action publique / Evaluation continue et partagée

Etapes à passer : diagnostic partagé, enjeux et « ré-orientations » du projet de Pays, première ébauche d'un programme d'actions en fin d'année 2007-début 2008

Poursuite du travail d'évaluation de l'action menée à l'échelle du Pays depuis 2003 et l'adoption de la charte de Pays. Ce travail viendra enrichir le diagnostic actualisé de la charte de Pays, en vue d'être partagé avec les acteurs du territoire.

- Actions / projets intégrant les premiers principes posés par l'Agenda 21 (dans le but de recenser les « bonnes pratiques »)
  - « Pavillon » du Développement Durable dans le cadre de la fête de l'Asperge, les 28 et 29 avril prochain : sensibiliser sur les ressources naturelles de la Haute Gironde et ouvrir la population à des pratiques et des technologies plus respectueuses de l'environnement
  - Manifestation de remise des prix de la deuxième session de l'appel à projets sur le Développement Durable
  - Organisation d'Assises de Pays – fonctionnement du Pays et ateliers d'échanges sur la base des lignes transversales retenus par le Pays dans le cadre de son Agenda 21

## Annexe : L'évaluation au regard des finalités et principes d'actions de l'Agenda 21 de la Gironde

---

Il s'agit d'évaluer la contribution de l'action à l'atteinte des finalités de l'Agenda 21 (les grands objectifs de développement durable), telles qu'elles ont été définies collectivement à l'issue du diagnostic :

- telle qu'elle est conçue actuellement (intégration actuelle),
- telle qu'elle est susceptible d'évoluer (intégration visée),
- en définissant comment on peut faire évoluer l'action afin qu'elle contribue davantage encore à l'atteinte de la finalité.

**Une action Agenda 21 cherche à atteindre, à des degrés divers, l'ensemble des finalités.**

### INDICATEURS DE SUIVI DE REALISATION AU REGARD DES FINALITES DE L'AGENDA 21 DE LA GIRONDE :

<b>Finalités</b>	<b>Concrètement, il s'agit :</b>
Satisfaction des besoins fondamentaux des girondins	Accès au logement, à la santé, aux droits, à l'emploi et à la formation, à la mobilité, à la sécurité, à la justice, à la connaissance, à la culture...
Développement équilibré, solidaire et responsable du territoire girondin	Accès équitable et équilibrée au service public, planification, maîtrise foncière, limitation étalement urbain, déplacements, tourisme durable, développement économique responsable, activité locale
Solidarité entre les territoires et les générations	Péréquation, mixité sociale (mixité intergénérationnelle, interculturelle...), solidarité urbain/rural...
Préservation et valorisation des ressources naturelles et culturelles	Préservation de la biodiversité, lutte contre le changement climatique, gestion durable de l'eau, des déchets, préservation des paysages, valorisation du patrimoine culturel, préservation et valorisation de la diversité culturelle...
Dynamique citoyenne et sens de l'action collective	Dynamique de démocratie participative, bénévolat, vie associative, actions collectives, identification des responsabilités, lisibilité de l'action collective, transparence, partenariats (inter-insitutionnels, public-privé...)...
Innovation et changement des pratiques individuelles et collectives	Diffusion des bonnes pratiques, éco-citoyenneté, éducation, exemplarité des collectivités (commande publique responsable), économies sur toutes les consommations, mutualisation, échanges d'expériences, changement des comportements...

*NB : 1 = peu pris en compte ; 2 = pris en compte indirectement ; 3 = pris en compte comme objectif explicite ; 4 = pris en compte comme objectif explicite et mesuré soit quantitativement, soit qualitativement ; 5 = pris en compte comme objectif explicite et mesuré quantitativement et qualitativement*

**INDICATEURS DE SUIVI DE REALISATION AU REGARD DES PRINCIPES D’ACTION DE L’AGENDA 21 DE LA GIRONDE :**

De la même manière que pour les finalités, un certain nombre de principes d’actions ont été collectivement définis : c’est la boîte à outils que l’on s’engage à utiliser pour mettre en œuvre les actions de l’Agenda 21 de la Gironde

<b>Principes d’action</b>	<b>Concrètement, il s’agit :</b>
la concertation	Consultation, participation des habitants / usagers dès l’amont...
la transversalité	Inter-services, inter-directions, inter-DGA, interdisciplinaire...
la prise en compte de la dimension temporelle	Envisager l’action dans le court, le moyen et le long terme (pérennité), calculer le coût global, anticiper ...
le pragmatisme et l’évaluation	Expérimenter, analyser les retours d’expériences, évaluer en continu (démarche de progrès)...
le principe de responsabilité	Identification claire et transparente de qui décide, qui porte, qui paye, qui met en œuvre, avec qui ?...
<b>L’affirmation de valeurs :</b> le primat au service public , l’accent sur l’éducation ; la prévention ; l’approche territoriale et la contractualisation ; le partenariat ; l’équité ; la solidarité	Dans la boîte à outils, car ces valeurs sont censées guider la mise en œuvre des actions de l’agenda 21.

*NB : 1 = peu pris en compte ; 2 = pris en compte indirectement ; 3 = pris en compte comme objectif explicite ; 4 = pris en compte comme objectif explicite et mesuré soit quantitativement, soit qualitativement ; 5 = pris en compte comme objectif explicite et mesuré quantitativement et qualitativement*

# **ANNEXES :**

**Annexe 1 – Page du Site Internet**

**Annexe 2 – Lettre de Pays**

**Annexe 3 –lettre mensuelle d’informations du Pays n° 11 de février 2006**

**Annexe 4 –lettre mensuelle d’informations du Pays n° 12 de mars 2006**

**Annexe 5 –lettre mensuelle d’informations du Pays n° 13 de mai 2006**

**Annexe 6 – Développement Durable :**

- **Journée de Développement Durable : Temps fort du Conseil de Développement**
- **Agenda 21 du Pays de la Haute Gironde**

**Annexe 7 – Annexes diverses :**

- **Programme Local de l’Habitat**
- **Forum des Formations**
- **Justificatifs animation**

# **ANNEXE 6**